

Jean-Marc DEFAYS

**Candidature à la présidence
de la *Fédération Internationale des Professeurs de Français***

Sommaire :

1. MOTIVATIONS ET CONVICTIONS

- a) Une profession et une passion
- b) Actualité de l'enseignement des langues, du français
- c) Rôle crucial de la FIPF

2. INTENTIONS ET PROPOSITIONS

Dresser et suivre un *Plan stratégique*

2.1. Les fonctions et missions de la FIPF

- a) Réévaluer la situation, les enjeux, les opportunités
- b) Élaborer une *Charte de la FIPF*
- c) Prévoir des approches différenciées
- d) Renforcer l'action stratégique de la FIPF

2.2. Les problématiques de l'enseignement et de la diffusion de la langue française et des cultures francophones

- a) Sélectionner des axes, des activités prioritaires
- b) Travailler sur le long terme comme sur le court terme
- c) Promouvoir la langue de culture comme la langue de service
- d) Diffuser un *Label FIPF*
- e) Envisager des interactions avec d'autres métiers de la langue

2.3. Le statut et le fonctionnement de la FIPF

- a) Préciser les accords avec les associations, les partenaires, les responsables
- b) Développer et améliorer la communication et les initiatives par les réseaux
- c) Optimaliser les partenariats
- d) Diversifier et renforcer le financement
- e) Créer des *Commissions sectorielles*
- f) Contribuer au développement durable

1. MOTIVATIONS ET CONVICTIONS

a) Une profession et une passion

C'est la même passion pour le français et la francophonie, leur enseignement et leur promotion dans le monde, qui m'a animé durant toute ma carrière et qui motive aujourd'hui ma candidature à la présidence de la FIPF. Depuis mon premier emploi dans un lycée dans un village au Maroc où j'ai appris le métier, jusqu'à la direction du Service de Didactique du FLES à l'Université de Liège où je suis heureux de pouvoir le transmettre à de futurs collègues, les enseignements, les missions, les collaborations pédagogiques, les projets scientifiques et les rencontres professionnelles dans le monde n'ont cessé de se succéder, de m'enthousiasmer, de m'enrichir : en Finlande, où j'ai passé une dizaine d'années, en Louisiane, en Chine, en Inde, en Bolivie, en Russie, au Congo, au Canada, en Roumanie, au Japon, au Costa Rica... toujours avec ce constat qu'à tous les niveaux et dans toutes les circonstances de l'enseignement du français, nous partageons le même engagement pour notre profession et la même conviction que nous travaillons – en dépit de situations souvent difficiles, parfois critiques – pour le bien de nos élèves et étudiants, comme pour celui de la communauté humaine.

b) Actualité de l'enseignement des langues, du français

Les heurs et malheurs de l'actualité internationale prouvent en effet chaque jour que le monde a de plus en plus besoin de médiateurs pour rendre possible la diversité linguistique et culturelle à laquelle nous sommes exposés aujourd'hui de manière intense, et pour éviter les conflits, les replis, les normalisations qu'elle risque d'entraîner. Les professeurs de langues et de cultures étrangères comptent parmi ces médiateurs dont la responsabilité est avant tout de préparer les jeunes générations à vivre dans un monde plurilingue et multiculturel. Le français et la francophonie que nous enseignons et diffusons dans le monde ont un rôle essentiel à y jouer non seulement parce qu'ils apportent une manière originale de ressentir, de voir, de comprendre, d'imaginer, d'exprimer, de vivre le monde, mais aussi parce que cette contribution est fondée sur la pluralité, le métissage, l'ouverture, qu'elle les met en œuvre et à l'honneur, ainsi que les valeurs démocratiques et humanistes qui doivent leur être associées. Si le français n'est pas toujours la langue la plus utilisée dans tous les domaines, il reste et doit rester partout le choix du cœur, de l'esprit, de la liberté et de la solidarité.

c) Rôle crucial de la FIPF

En ces temps de complexité et d'incertitude, d'opportunités et de risques que les langues, les cultures, les communautés sont en train de vivre, une fédération aussi étendue et impliquée que la FIPF a, à mon avis, un rôle d'autant plus important à jouer en faveur l'enseignement du français et de la francophonie. Plus que jamais, la FIPF doit rester la référence essentielle pour tous les professeurs de terrain qui, via leur association nationale, y trouveront l'occasion de s'informer, de se former, d'échanger, de collaborer, d'utiliser de nouvelles ressources, de s'inspirer de

nouvelles pratiques, de se faire aider tant sur le plan pédagogique que professionnel. Une référence aussi pour les responsables institutionnels qui y trouveront un partenaire international primordial pour leurs différents projets ou démarches en faveur de l'enseignement du français dans leur pays.

Encore et toujours, il faut répéter et démontrer que la francophonie de demain, sous toutes ses formes, dans le monde comme dans chacun des pays, dépend de l'enseignement du français et des cultures francophones qui a lieu dans les écoles aujourd'hui même et de l'engagement des professeurs qui en sont responsables.

2. INTENTIONS ET PROPOSITIONS

Dresser et suivre un *Plan stratégique*

Au cas où la présidence me serait confiée, ma première tâche – dans le prolongement de la politique menée par le précédent Bureau et en concertation avec les principaux partenaires de la FIPF – sera de fixer avec le nouveau Bureau un *Plan stratégique*, des objectifs, à court, à moyen et à long termes, ainsi que les moyens à mettre en œuvre pour les atteindre, ceci concernant (2.1) les fonctions et missions de la FIPF dans le monde, (2.2) les problématiques de l'enseignement et de la diffusion du français, ainsi que (2.3) le statut et le fonctionnement interne de la FIPF.

2.1. Les fonctions et missions de la FIPF dans le monde

a) Réévaluer la situation, les enjeux, les opportunités

En rapport avec les enquêtes menées par la FIPF (le *Livre blanc*) et d'autres bilans et perspectives disponibles, le prochain Bureau, comme le précédent l'a fait pendant son mandat, prendra toute la mesure de la situation complexe, changeante, critique des langues et des cultures, et des conditions de leur enseignement, dans un monde plurilingue et multiculturel, comme dans chacun des pays concernés, et de la place que doivent y tenir la langue française, les cultures francophones et leur enseignement. La FIPF doit rester prête à adapter ses fonctions et fonctionnements à ces nouvelles circonstances ; je propose ci-dessous les options qui me semblent les plus utiles.

b) Élaborer une *Charte de la FIPF*

Le prochain Bureau définira et défendra une politique pertinente, cohérente, stimulante et déterminée qui sera exposée dans une *Charte* argumentée et convaincante à l'intention de l'ensemble de ses membres et de ses partenaires, comme à celle du monde extérieur. Ce plaidoyer pour l'enseignement du français insistera avant tout sur les enjeux d'un enseignement de la langue française et des cultures francophones accessible, attrayant et performant, non seulement pour

l'avenir de cette langue et des cultures qu'elle véhicule, mais pour celui de la diversité linguistique et culturelle dans le monde.

c) Prévoir des approches différenciées

A partir de cette *Charte* se déclinera des politiques et des actions adaptées aux différents contextes régionaux, sociolinguistiques, culturels, éducatifs, institutionnels, politiques, des pays où la FIPF est appelée à promouvoir la diffusion et l'enseignement du français et des cultures francophones. La *Charte* soulignera ainsi le rôle primordial de toutes les associations nationales dont les initiatives nourrissent la FIPF.

À ce propos, une attention toute particulière devra être accordée aux différences de situations...

- entre les contextes d'enseignement primaire, secondaire et universitaire, et aussi hors cadre scolaire (enseignement professionnel, associatif, aux adultes, alphabétisation,...) ;
- entre les pays où le français est (aussi) langue maternelle, (aussi) langue seconde et langue étrangère.

La crédibilité et l'efficacité de la FIPF dépendent autant des services différenciés qu'elle pourra rendre à ses affiliés et partenaires dans ces contextes variés que des échanges, des collaborations, des solidarités que ses projets transversaux, par exemple les congrès mondiaux, permettent de développer à travers le monde.

d) Renforcer l'action stratégique de la FIPF

Vis-à-vis du monde extérieur, la FIPF, en appui à ses associations nationales et en concertation avec ses partenaires institutionnels, doit, à tous les niveaux de responsabilité (politiques, culturels, éducatifs, scientifiques, diplomatiques), jouer de son poids pour être entendue et agir en faveur de l'enseignement du français et, plus généralement, de la diversité linguistique et culturelle dans tous les pays. La FIPF doit travailler à rester ou à devenir un partenaire ou un intermédiaire incontournable au sein de la francophonie comme entre la francophonie et ses interlocuteurs.

2.2. Les problématiques de l'enseignement et de la diffusion de la langue française et des cultures francophones

a) Sélectionner des axes, des activités prioritaires

Même si elle doit sans cesse chercher à les développer, les ressources et les moyens limités de la FIPF l'obligent – pour éviter de se disperser inefficacement – à faire des choix stratégiques et à établir des priorités parmi les questions à traiter et les projets à mener. Elle doit ainsi sélectionner les combats qu'il est utile de mener pour son avenir et celui de l'enseignement du français, et s'associer à d'autres

partenaires autant que possible pour accroître ses chances de succès, voire à leur déléguer certaines activités.

Parmi les problématiques dont devrait surtout s'occuper la FIPF au cours des prochaines années, je retiendrai plus particulièrement :

- **Le français pour les jeunes et par les jeunes**

Il est indispensable que la FIPF, pour pouvoir être entendue par les jeunes générations et travailler sur le long terme, fasse des efforts importants pour attirer les jeunes enfants, intéresser les adolescents, recruter de jeunes professeurs, les aider en début de carrière, et rajeunir ses cadres tant sur le plan national qu'international.

- **Le français langue des sciences et langue de scolarisation**

L'enseignement **en** français est aussi important que l'enseignement **du** français : il faudra développer cette articulation dans les initiatives de la FIPF comme dans les projets auxquels elle contribue. On s'intéressera en particulier aux écoles bilingues, à l'immersion, aux enseignants et aux manuels d'autres disciplines, à la préparation des étudiants aux études universitaires en français (F.O.U), aux publications scientifiques en français.

- **Le français et la francophonie accessibles à tous**

Il faut encore convaincre que le français n'est pas une langue ardue et qu'il ne véhicule pas une culture de prestige, réservées toutes deux à une élite intellectuelle ou sociale, mais que le français, dans sa diversité linguistique et culturelle, est accessible à tout le monde de par le monde, que la francophonie est – par définition – un espace ouvert, accueillant, convivial, solidaire, créatif où chacun peut trouver son bonheur et son intérêt, et contribuer à ceux des autres.

Il va sans dire qu'il est nécessaire de continuer à investir attention et énergie dans d'autres thématiques toujours aussi déterminantes telles que l'« Apprentissage précoce du français », le « Français et le numérique », le « Français et le plurilinguisme », le « Français sur Objectifs Spécifiques »...

b) Travailler sur le long terme comme sur le court terme

S'il est utile que la FIPF se focalise sur les besoins concrets et urgents en matière d'enseignement du français dans certains domaines ou zones géographiques, il est tout aussi important qu'elle envisage des perspectives et des projets qui engagent à plus long terme l'avenir du français. Vu son envergure et son expérience, qui d'autre mieux que la FIPF peut envisager l'avenir de l'enseignement du français dans le monde ? L'investissement auprès des jeunes, ci-dessus mentionné, relève de cette politique. La FIPF se doit en outre d'envisager les différents paysages linguistiques possibles pour les cinq ou dix prochaines années, et les scénarios à suivre pour y défendre et illustrer le français : valorisation de l'image de la langue et des cultures, formation des enseignants, représentations auprès des responsables politiques, contextualisations des méthodologies, diffusion des ressources...

c) Promouvoir la langue de culture comme la langue de service

Malgré les objectifs d'efficacité, de rentabilité, de profit, que réclament la société néolibérale et les entreprises économiques, la FIPF ne doit pas sacrifier les valeurs et les finalités humanistes qui sont fondamentalement liées à l'apprentissage et la pratique des langues, et auxquels le français doit toujours une large part de son rayonnement international. La FIPF doit veiller à ce que la promotion (de l'enseignement) du français ne consiste pas à l'instrumentaliser à tout prix.

d) Diffuser un *Label FIPF*

Outre de dresser et de diffuser une image positive de la langue française et de son enseignement, la FIPF devrait promouvoir sa propre image en tant qu'association entreprenante, ambitieuse, innovatrice, crédible, à laquelle il est profitable de s'intéresser, de contribuer, de s'affilier. Le *Label FIPF* octroyé à des formations, à des publications, à des projets, à des départements, à des certifications, à des experts devrait être une garantie de qualité et de fiabilité sur le plan international.

e) Envisager des interactions avec d'autres métiers des langues

Il serait dans l'intérêt de la FIPF de développer des liens, sur le plan stratégique comme sur le plan intellectuel, avec d'autres métiers des langues et des cultures que l'enseignement, en particulier dans le domaine de la traduction et de l'interprétation, un débouché important pour les apprenants de français dans le monde, mais aussi de la recherche scientifique, des technologies de l'information et de la communication, des relations internationales, de la médiation interculturelle, des services externalisés (centres d'appels), ...

2.3. Le statut et le fonctionnement interne de la FIPF

a) Préciser les accords avec les associations, les partenaires, les responsables

Pour optimiser les collaborations, la FIPF établira avec les associations nationales une *Feuille de route* (objectifs, moyens, calendrier), ainsi que des *Conventions* avec ses partenaires (institutionnels ou autres), en insistant sur ce que la FIPF peut leur apporter et sur ce qu'elle attend d'eux. Le mandat du président, des vice-présidents, des responsables des différentes commissions fera également l'objet d'un *Cahier des charges* où les tâches des uns et des autres seraient clairement définies.

c) Développer et améliorer la communication et les initiatives par les réseaux

La communication et la concertation devront être facilitées et intensifiées avec les associations dont l'implication dépend de la bonne circulation de l'information entre elles, avec les commissions et le Bureau, notamment grâce à une plateforme plus interactive, à une participation plus personnalisée, à des canaux plus variés, à des foyers multiples, avec des possibilités de dialogues, d'échanges et de projets à

géométries variables. Dans ces conditions, le rôle du Bureau consisterait davantage à susciter, à sélectionner, à soutenir, à orchestrer les initiatives qu'à les prendre en charge.

d) Optimiser les partenariats

La FIPF doit travailler en synergie avec toutes les institutions, tous les réseaux, toutes les associations pédagogiques, scientifiques, culturelles... dont l'activité porte sur la promotion et l'enseignement du français, la diversité linguistique et culturelle, la recherche en didactique des langues, etc. Les activités et projets de la FIPF devraient autant que possible être menés en partenariat avec ces autres acteurs, et vice versa : on profiterait ainsi de l'effet démultiplicateur et de l'économie de ressources lors des actions conjointes tout en évitant les doublons et les dispersions.

e) Diversifier et renforcer le financement

La FIPF devrait mener une importante réflexion et concertation concernant son financement, et entreprendre une campagne pour en diversifier les sources de façon à assurer son existence à long terme mais aussi son indépendance. Les milieux concernés doivent prendre conscience que l'avenir du français dans le monde, des valeurs, intérêts, cultures qui y sont associés, dépend de son enseignement, et partant des moyens qu'on donnera à la FIPF pour pouvoir le dynamiser et sans cesse l'améliorer, en particulier là où il en a le plus besoin. La gestion de ces financements devrait peut-être être externalisée, notamment pour que les responsables de la FIPF puissent consacrer davantage de temps et d'énergie à leurs responsabilités premières, stratégiques et pédagogiques.

f) Créer des *Commissions sectorielles*

Transversalement aux actuelles *Commissions régionales*, on organisera, pour mieux gérer et développer ses différents secteurs d'activités, des *Commissions sectorielles* portant sur les enjeux cruciaux pour la FIPF et l'enseignement du français dans le monde, par exemple :

- le français langue maternelle (déjà existante)
- l'enseignement précoce du FLE
- le français langue étrangère et l'alphabétisation
- la vie associative
- les congrès mondiaux et régionaux
- le financement et les partenariats
- la formation des formateurs
- les publications
- la recherche scientifique et les innovations pédagogiques
- les TICE (site internet, etc.)
- etc.

g) Contribuer au développement durable

Je terminerai par mon souhait que la FIPF montre l'exemple en matière de respect de l'environnement et réduise au minimum son empreinte écologique, notamment en limitant les déplacements et en utilisant le moins possible de supports « papier », en profitant des alternatives que permettent les technologies de l'information et de la communication.